

# COMMUNE DE HIRTZFELDEN

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 2 MAI 2017

**Sous la présidence de Madame Agnès MATTER-BALP, Maire.**

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 h 00. Elle souhaite la bienvenue à M. Jean-François AUDET, Directeur Général, et Mme Emilie BIJAN, Responsable Foncier et Environnement, tous deux invités à participer au conseil municipal de ce soir pour répondre aux questions que pourront poser les conseillers municipaux avant de délibérer sur le point n°2 présenté dans l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2017**
- 2. Avenant à la convention de forage avec la SAS HOLCIM BETON GRANULAT du Haut-Rhin**
- 3. Informations - Communications**

Présents :  
M. Stéphane SENEZ, 1<sup>er</sup> adjoint  
M. Christophe BITARD, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Mme Myriam NAEGELIN, 3<sup>ème</sup> adjointe  
Mme Valérie BIRGLEN, 4<sup>ème</sup> adjointe

Et Mme Valérie DABROWSKI, M. Frédéric GOETZ, Mme Sandrine BLONDEAU, Mme Evelyne BOLL, M. Maurice PLOSKONKA, M. Joël JECKER, et Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER et M. Paul SCHUBNEL, les conseillers.

Absents excusés : M. Frédéric BILLAUD et M. François GUTLEBEN

Ont donné procuration : -

Sur proposition du Maire, M. Frédéric GOETZ, conseiller municipal, est nommé secrétaire de séance. Il sera assisté de Mme Céline BARQUIN, secrétaire de mairie.

### **Point n°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2017**

Madame le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2017, expédié à tous les membres.

Après délibération, le Conseil municipal, à raison de douze voix pour et une abstention (M. NAEGELIN),

➤ **Approuve** le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017.

Suivent les signatures au registre des délibérations.

## **Point n°2 - Avenant à la convention de fortage avec la SAS HOLCIM BETON GRANULAT du Haut-Rhin**

Rapporteur : Madame le Maire

Par acte sous seing privé conclu le 11 février 1999, la Commune de HIRTZFELDEN a conclu avec ORSA GRANULATS ALSACE une convention de fortage en vertu d'une délibération du Conseil Municipal autorisant le maire à signer ladite convention contrat en date du 25 janvier 1999.

La SAS HOLCIM BETON GRANULAT HAUT-RHIN a ainsi poursuivi l'exploitation de la carrière située sur le territoire de la Commune de HIRTZFELDEN en qualité d'ayant cause de ORSA GRANULATS ALSACE, ceci dans le cadre des arrêtés n° 003272 du 14 novembre 2000, n° 2013317-0008 du 13 novembre 2013 et du 30 juin 2015 pris par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin.

C'est dans ce contexte que la SAS HOLCIM BETON GRANULAT HAUT-RHIN et la Commune de HIRTZFELDEN sont entrées en discussion et ont décidé d'actualiser la convention de fortage, ci-après annexée, présentement en vigueur.

Le Conseil municipal est invité à délibérer.

Après débat, à raison de douze voix pour et une abstention (M. NAEGELIN), il décide,

- **D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à la convention de fortage avec la SAS HOLCIM BETON GRANULAT du Haut-Rhin**

## **Point n°3 - Informations - Communications**

### **Madame le Maire**

#### **Opérations sur les barrières forestières**

Les pancartes en format A3 ont été mises en place ce week-end, complémentaires aux 2 pancartes format A5 déjà en place depuis 2 ans.

#### **La demande de délocalisation de la salle des Communes dans l'ancien bâtiment de l'école élémentaire**

M. le Procureur a été saisi en date du 19 avril dernier.

#### **CLIS séance publique**

Elle se tiendra le mardi 20 juin à Fessenheim à la Salle des Fêtes à 18H00.

#### **Animation de la Fête de Noël des Aînés**

Le secrétariat a fait suivre par courriel la proposition d'« Andy's Production ». A ce jour, les artistes, Julie Avril, Andy Collin's et Daniel Pitot ne sont plus disponibles le samedi 9 décembre prochain.

Lors de la dernière réunion maire/adjoints du 25 avril dernier, Myriam N. s'est proposée pour trouver une animation autre que le club des accordéonistes d'Ensisheim.

#### **Réunion de la commission sécurité le jeudi 20 avril 2017**

Deux dossiers au niveau voirie ont été évoqués :

1. Vitesse, passage de bus et de poids lourds dans l'ancien lotissement communal et la rue de Verdun
2. Le stationnement sur les places de retournement en fond de rue.

Mme Valérie Birglen, délégation école, a soulevé le problème de la gestion de l'intrusion à l'école.

## **Réunion de la commission travaux le jeudi 27 avril 2017**

- La liste des travaux en régie interne a été faite :

3. mémorial B-17,
4. travaux d'accessibilité de l'entrée principale de l'église
5. massifs de la rue de Fessenheim
6. déplacement des bacs à fleurs
7. clôture entre la cour de l'atelier et le parking à l'arrière de l'école
8. vitrine F.-A. Jecker

- Un 2<sup>ème</sup> état a été fait en ce qui concerne les travaux avec des intervenants extérieurs :

9. Eclairage public dans le cadre du plan TEPCV avec Vialis
10. Traçage des passages piétons et ligne médiane des rues de Fessenheim et Meyenheim par MSR
11. Deuxième columbarium avec l'entreprise Roth
12. Curage des avaloirs par Ani-Sud avec pose de nouveaux seaux fabriqués en interne par M. Ploskonka Maurice et un balayage préalable par l'ouvrier communal, M. Niedermeyer Vincent

## **Saisonniers**

18 candidatures sont entrées en mairie, dont 11 ne sont disponibles qu'en juillet.

Au vu des tâches à réaliser et des vacances des agents techniques, au vu de la disponibilité des jeunes, seule, une partie des adolescents sera retenue.

A ce jour, les besoins à l'école pour le mois de juillet sont connus et ce, au nombre de 5 ;

ceux à la salle polyvalente pour le mois d'août au nombre de 3. Il nous reste à évaluer les travaux du service technique pour les mois de juillet et août.

## **Maison forestière de la rue de l'Ecole**

M. François PETIT libérera les lieux pour le 31 juillet 2017.

## **M. Stéphane SENEZ, 1<sup>er</sup> adjoint au maire**

Dans le cadre du programme 2017, la direction des routes du Conseil Départemental du Haut-Rhin a programmé des travaux de renouvellement des couches de roulement rue de Munchhouse le lundi 15 mai 2017.

## **M. Christophe BITARD, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire**

Il remercie toutes les personnes du conseil municipal et du groupe Holcim pour avoir travaillé sur ce dossier

## **Mme Sylvie NOTO-SUPPIGER, conseillère municipale**

**Bulletin communal** : La question est posée de savoir s'il n'est pas possible de faire figurer les noms et coordonnées des infirmières libérales dans le bulletin communal.

Mme Valérie DABROWSKI intervient en disant que ce procédé est interdit.

Madame le Maire propose dans un premier temps de se renseigner sur la légalité de cette proposition.

**Madame le Maire clôture la séance à 20h07.**